

Fiche d'Inscription aux Activités Périscolaires

2023/2024



- * Pour chaque accueil périscolaire un forfait par période (*cocher la période concernée*) : 1, 2, 3 ou 4 jours : Matin et/ou Soir
- * Tout forfait commencé sur une période est dû.
- * Le changement de forfait pourra se faire, à condition de fournir une nouvelle fiche d'inscription avant la date limite de dépôt, soit :

- Période 1 : du 04 septembre 2023 au 20 octobre 2023 inclus** → Date limite de dépôt le 14 septembre 2023
- Période 2 : du 6 novembre 2023 au 22 décembre 2023 inclus** → Date limite de dépôt le 09 novembre 2023
- Période 3 : du 8 janvier 2024 au 23 février 2024 inclus** → Date limite de dépôt le 8 janvier 2024
- Période 4 : du 11 mars 2024 au 19 avril 2024 inclus** → Date limite de dépôt le 11 mars 2024
- Période 5 : du 6 mai 2024 au 5 juillet 2024 inclus** → Date limite de dépôt le 16 mai 2024

- * En cas de non présentation de cette fiche, chaque présence sera considérée comme présence exceptionnelle « Hors Forfait ».
- * En cas de Garde Alternée, seules les demandes par email : **bciel.factures@orange.fr** seront prises en compte afin de calquer au plus près de la situation familiale.

NOM et Prénom de l'enfant : _____

Né(e) le : _____

Ecole fréquentée : _____

Mettre une croix sur le forfait choisi ou dans la case « Présence Exceptionnelle »	FORFAITS				Présence Exceptionnelle
	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	
Accueil du matin					
Accueil du soir					
TARIFICATION	1.651 % du QFI Mini : 3.89 € Maxi : 17.16 € Extérieur : 35.62 €	2.477 % du QFI Mini : 5.83 € Maxi : 25.75 € Extérieur : 53.44 €	4.953 % du QFI Mini : 11.66 € Maxi : 51.49 € Extérieur : 106.87 €	5.779 % du QFI Mini : 13.60 € Maxi : 60.07 € Extérieur : 124.68 €	0.320 % du QFI Mini : 0.71 € Maxi : 3.32 € Extérieur : 6.78 €

*Ex : Si mon enfant vient le matin des lundis et mardis et le soir des jeudis et vendredis, cela compte pour 2 forfaits de 2 jours.
Si mon enfant vient tous les soirs du lundi au vendredi, cela compte pour 1 forfait de 4 jours*

- * Le calcul du tarif applicable par période, en fonction du forfait choisi, est établi en fonction de votre QFI qui figure sur votre fiche « foyer » (cf règlement intérieur de l'accueil périscolaire Bleu Ciel)
- * Le forfait est calculé à partir du nombre de jour d'activité de l'année scolaire, déduction faite de 14 jours d'absence. Seule les absences d'une durée de plus de quinze jours consécutifs et sur présentation d'un certificat médical feront l'objet d'un ajustement.

Je soussigné(e) _____

agissant en qualité de père – mère (barrer la mention inutile)

responsable de l'enfant _____

Reconnait avoir pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessus.

Fait à _____, le _____

Signature :

Ce document est à remettre aux Direct(rices)eurs de sites ou à envoyer par email à l'adresse ci-dessous :

bciel.informations@orange.fr

Pour plus d'informations, se rapprocher des Direct(rices)eurs du périscolaire de l'école de votre enfant ou envoyer votre demande par mail au : bciel.informations@orange.fr

Cadre réservé à l'Association Bleu Ciel

Fiche d'inscription remise ou reçue le :